



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 23 SEPTEMBRE 2024

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil municipal :
le 17/09/2024

Publication :
le 27/09/2024

Délibération n° D-2024-321

Marchés des travaux - Opérations de requalification de l'îlot
Denfert Rochereau - Travaux de bâtiments - Lot n°1 - Avenant
n°3 - Lot n°2, 3, 5, 7 et 14 - Avenants n°1

Président :

Monsieur Jérôme BALOGE

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Dominique SIX, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Nicolas VIDEAU, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Anne-Lydie LARRIBAU, Monsieur Elmano MARTINS, Madame Florence VILLES, Monsieur Philippe TERRASSIN, Madame Valérie VOLLAND, Monsieur Thibault HEBRARD, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Monsieur Gerard LEFEVRE, Monsieur Eric PERSAIS, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Aline DI MEGLIO, Madame Sophie BOUTRIT, Monsieur Florent SIMMONET, Monsieur Hervé GERARD, Madame Aurore NADAL, Monsieur François GUYON, Madame Stéphanie ANTIGNY, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Karl BRETEAU, Monsieur Romain DUPEYROU, Madame Noélie FERREIRA, Monsieur Nicolas ROBIN, Madame Fatima PEREIRA, Madame Ségolène BARDET, Monsieur François GIBERT, Madame Véronique BONNET-LECLERC, Madame Cathy GIRARDIN, Monsieur Sébastien MATHIEU, Madame Elsa FORTAGE, Madame Véronique ROUILLE-SURAUULT, Monsieur Hugo PASQUET--MAULINARD, Madame Julia FALSE.

Secrétaire de séance : Aurore NADAL

Excusés ayant donné pouvoir :

Monsieur Michel PAILLEY, ayant donné pouvoir à Madame Rose-Marie NIETO, Madame Christelle CHASSAGNE, ayant donné pouvoir à Monsieur Thibault HEBRARD, Madame Lydia ZANATTA, ayant donné pouvoir à Madame Aurore NADAL, Madame Mélina TACHE, ayant donné pouvoir à Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Monsieur Bastien MARCHIVE, ayant donné pouvoir à Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Baptiste DAVID, ayant donné pouvoir à Monsieur Nicolas ROBIN

Excusés :

Madame Yvonne VACKER.

Conduite d'Opérations et Maîtrise d'Oeuvre

Marchés des travaux - Opérations de requalification de l'îlot Denfert Rochereau - Travaux de bâtiments - Lot n°1 - Avenant n°3 - Lot n°2, 3, 5, 7 et 14 - Avenants n°1

Monsieur Elmano MARTINS, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Par délibération du 29 novembre 2018, le Conseil municipal a approuvé le programme de requalification et de réaménagement de l'îlot Denfert-Rochereau.

Par délibération du 11 février 2019, le Conseil municipal a approuvé l'enveloppe financière modificative affectée aux travaux.

Le marché de maîtrise d'œuvre a été approuvé lors de la séance du 17 décembre 2019.

Concernant les travaux de bâtiments :

- les marchés de travaux des lots n°1-7-9-11-12 et 13 ont été approuvés, lors des séances du 15 mai 2023 ;
- les marchés de travaux des lots n°3-4-5-6-8-14-15 ont été approuvés lors de la séance du 02 octobre 2023 ;
- le marché de travaux du lot n°2 a été approuvé lors de la séance du 20 novembre 2023 ;
- le marché de travaux du lot n°10 a été approuvé lors de la séance du 14 décembre 2023.

Par délibération du 20 novembre 2023 le Conseil municipal a approuvé l'avenant n°1 au marché de travaux pour le lot n°1.

Par délibération du 5 février 2024 le Conseil municipal a approuvé l'avenant n°2 au marché de travaux pour le lot n°1.

A ce jour, les travaux tous corps d'état sont en cours et de nouvelles adaptations sont nécessaires par voie d'avenant pour plusieurs lots :

Lot 01 - Désamiantage-Déplombage-Démolition-Curage - Avenant n°3

- prestations modificatives en plus-value pour travaux de désamiantage et de curage de réseaux enterrés d'eaux usées en tuyaux amiante-ciment découvert sous dallage du futur préau ;

Montant total en plus-value et montant total pour l'avenant n°3 : 6 045,00 € HT soit 7 254,00 € TTC.

Cet avenant est fondé sur l'article R.2194-5 du Code de la commande publique.

Lot 02 - Gros- œuvre - Avenant n°1

- travaux en plus-value pour fondations spéciales par micropieux dans la zone du futur hall d'entrée du CSC, escalier principal et cage d'ascenseur (Bâtiment A) suite à découverte de murs anciens enterrés et remblais. : soit +24 147,41 € HT ;
- travaux de dépose soignée de dallage pierre existant pour réutilisation à la demande du Maître d'ouvrage au RDC du bâtiment B (bureau d'accueil) : soit +769,77 € HT ;
- travaux de reprise de poutre béton longitudinale existante au plancher haut du RDC du bâtiment A : soit +4 800,00 € HT ;

- travaux d'enduit de finition en soubassement du bâtiment C (future salle polyvalente) : soit +1847,94 € HT ;

- divers travaux en moins-value pour recherche d'économies dans le bâtiment B : soit - 10 158,09 € HT ;

- travaux de reprise de consoles béton existantes au plancher haut du RDC du bâtiment A : soit +8 513,32 € HT ;

Montant total pour l'avenant n°1 : 29 920,35 € HT soit 35 904,42 € TTC.

Lot 03 - Charpente bois-Bardage bois - Avenant n°1

- travaux de Traitement insecticide/fongicide préventif des planchers bois du bâtiment B

Montant total en plus-value et montant total pour l'avenant n°1 : 5 392,42 € HT soit 6 470,90 € TTC.

Lot 05 - Etanchéité - Avenant n°1

- remplacement d'application de résine sur casquette du bâtiment C par une étanchéité plus adaptée en élastomère ardoisé

Montant total en plus-values et montant total pour l'avenant n°1 : 1 476,48 € HT soit 1 771,77 € TTC.

Lot 07 - Menuiserie Acier -Serrurerie - Avenant n°1

- travaux de mise en conformité de la trappe d'accès au nouveau transformateur en sous-sol selon demandes ENEDIS ;

Montant total en plus-value et montant total pour l'avenant n°1 : 9 925,00 € HT soit 11 910,00 € TTC.

Lot 14 - Electricité courants forts et faibles - Avenant n°1

- fourniture de serrure 3 points motorisée pour porte extérieure de la future salle polyvalente (bâtiment C) en remplacement d'une serrure 1 point inadaptée à la grande dimension de la porte ;

Montant total en plus-value et montant total pour l'avenant n°1 : 1 269,47 € HT soit 1 523,36 € TTC.

Les avenants des lots 2,3,5,7 et 14 sont fondés sur l'article R.2194-8 du Code de la commande publique

Lot n°	Titulaire	Montant marchés initiaux (en € HT)	Montant du marché incluant les avenants précédents (en € HT)	Avenant n°	Montant de l'avenant (en € HT)	% total des avenants par rapport au marché initial	Nouveau montant du marché (en € HT)	Nouveau montant du marché (en € TTC)
1	ADTP	195 078,40	221 269,40	3	6 045,00	3,10 %	227 314,40	272 777,28
2	ALM ALLAIN	820 833,33	820 833,33	1	29 920,35	3,65 %	850 753,68	1 020 904,42
3	POUGNAND	177 500,00	177 500,00	1	5 392,42	3,04 %	182 892,42	219 470,90
5	DME	56 800,00	56 800,00	1	1 476,48	2,60 %	58 276,48	69 931,78
7	BATOUFER	274 130,43	274 130,43	1	9 925,00	3,62 %	284 055,43	340 866,52
14	BOUYGUES	160 000,00	160 000,00	1	1 269,47	0,79 %	161 269,47	193 523,36

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver les avenants aux marchés de travaux comme énoncé ci-dessus ;
- autoriser leur signature ainsi que toutes pièces afférentes, le cas échéant.

**LE CONSEIL
ADOpte**

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	1

Le Secrétaire de séance

Le Président de séance

Aurore NADAL

Jérôme BALOGÉ